



Organisation de l'aviation civile internationale

NOTE DE TRAVAIL

A37-WP/201¹
TE/115
20/9/10
(Note d'information)

ASSEMBLÉE — 37^e SESSION

COMMISSION TECHNIQUE

Point 34 : Connaissance de la langue anglaise utilisée pour les communications radiotéléphoniques

**ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS AU PERSONNEL AÉRONAUTIQUE RUSSE
POUR LES COMMUNICATIONS RADIOTÉLÉPHONIQUES**

(Note présentée par la Fédération de Russie)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Le présent document indique comment l'aviation civile russe applique les dispositions de l'OACI sur la connaissance de l'anglais pour les membres d'équipage de conduite et les contrôleurs aériens.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à l'Objectif stratégique A.
<i>Incidences financières :</i>	Sans objet
<i>Références :</i>	Doc 9902, <i>Résolutions de l'Assemblée en vigueur</i> (au 28 septembre 2007)

¹ Original : russe.

1. INTRODUCTION

1.1 Comme de nombreux autres États contractants, la Fédération de Russie a éprouvé certaines difficultés pour respecter les dispositions sur les connaissances linguistiques fixées dans l'Annexe 1 — *Licences du personnel*, l'Annexe 6 — *Exploitation technique des aéronefs*, l'Annexe 10 — *Télécommunications aéronautiques* et l'Annexe 11 — *Services de la circulation aérienne*. Au 5 mars 2008, un certain nombre de navigants techniques de vols internationaux et un certain nombre de contrôleurs aériens autorisés à mener des communications radio en anglais n'avaient pas atteint au moins le niveau 4 de l'échelle OACI d'évaluation des compétences linguistiques. Dans ces conditions, conformément à la Résolution A36-11 de l'Assemblée, l'aviation civile russe a établi un plan d'action pour la période de transition de trois ans en vue d'appliquer les prescriptions de l'OACI sur la connaissance de l'anglais chez les navigants techniques et les contrôleurs aériens de la Fédération de Russie.

2. FONDEMENT JURIDIQUE NATIONAL

2.1 La Fédération de Russie a créé un fondement juridique pour appliquer les prescriptions linguistiques de l'OACI. Pendant la période de 2007 à 2009, des règles aéronautiques fédérales appelées « Prescriptions pour la formation des membres d'équipage de conduite de l'aviation civile de la Fédération de Russie pour les vols internationaux » et « Prescriptions pour les contrôleurs de la circulation aérienne et les instructeurs de parachutisme » ont été adoptées. Ces règles précisent notamment les conditions fédérales qui s'appliquent au personnel aéronautique qui effectue des communications radio en anglais, la structure et le contenu de la formation linguistique professionnelle en anglais ainsi que la fréquence des évaluations linguistiques en anglais des membres du personnel navigant technique et des contrôleurs de la circulation aérienne.

2.2 Le Service fédéral de supervision des transports (Rostransnadzor) a approuvé des recommandations d'ordre méthodologique quant aux procédures permettant de déterminer le niveau de compétence linguistique selon l'échelle de l'OACI, une liste de tests autorisés pour tester les qualifications du personnel aéronautique, et une liste d'examineurs-évaluateurs autorisés à faire passer ces tests de qualification. Un groupe de travail a été chargé d'améliorer la formation linguistique ; il doit notamment faire l'analyse et la synthèse de l'expérience russe et internationale dans le domaine de la formation linguistique du personnel aéronautique, de l'évaluation des programmes et du matériel pédagogique, des méthodes de test, de la structure des tests, du contenu des questions, ainsi que de l'élaboration des documents juridiques relatifs à l'amélioration de la formation linguistique.

3. FORMATION LINGUISTIQUE DES MEMBRES D'ÉQUIPAGE DE CONDUITE

3.1 De nouveaux programmes de formation linguistique ont été mis sur pied à l'intention des membres d'équipage de conduite. Trente centres agréés de formation aéronautique dispensent des cours dans le cadre de ces programmes. Les cours sont donnés par 150 instructeurs d'anglais aéronautique qui ont suivi une formation spéciale et fait des stages en Russie et à l'étranger. Le niveau des membres d'équipage de conduite en anglais est déterminé suivant des tests de qualification selon l'échelle d'évaluation de l'OACI, dans le cadre de systèmes approuvés par les autorités de l'aviation civile. Les centres agréés de formation à l'aviation civile sont autorisés à mener les tests de qualification.

3.2 Le droit d'administrer les tests de qualification est accordé aux personnes qui figurent sur la liste officielle des examinateurs-évaluateurs. Cette liste officielle est approuvée et actualisée suivant un

protocole de la Haute commission de qualification et est publiée sur le site de l'Agence fédérale du transport aérien. Pour devenir examinateur-évaluateur, il faut avoir enseigné l'anglais aéronautique pendant au moins trois ans et avoir suivi la formation spéciale d'examinateur-évaluateur, certificat à l'appui. Les examinateurs-évaluateurs suivent une formation périodique dans le cadre de programmes approuvés par les autorités de l'aviation civile.

3.3 Le tableau qui suit montre l'évolution des résultats des membres d'équipage de conduite assurant des vols internationaux :

<i>Au :</i>	<i>1^{er} janvier 2009</i>	<i>1^{er} septembre 2009</i>	<i>1^{er} janvier 2010</i>	<i>30 juin 2010</i>
Niveau III	2 457 personnes	2 222 personnes	1 326 personnes	1 108 personnes
Niveau IV et au-dessus	2 336 personnes	2 571 personnes	2 861 personnes	3 614 personnes

4. FORMATION LINGUISTIQUE DES CONTRÔLEURS DE LA CIRCULATION AÉRIENNE

4.1 C'est le prestataire national des services de navigation aérienne, la Corporation d'État sur la gestion de la circulation aérienne dans la Fédération de Russie (FGUP « Goskorporatsiya po OrVD »), qui organise la formation linguistique du personnel de gestion de la circulation aérienne, et en particulier les cours de recyclage aux centres de formation de l'aviation civile et au centre de formation de la corporation, la tenue du système de formation linguistique permanente aux centres de gestion de la circulation aérienne, et la formation des contrôleurs, des spécialistes en formation linguistique et des instructeurs dans le cadre de cours de langue dispensés dans des centres de formation étrangers.

4.2 Les centres de formation de l'aviation civile et le centre de formation de la corporation dispensent une formation linguistique initiale pour les services aux vols internationaux, des cours de recyclage en anglais aéronautique suivant les niveaux de l'échelle OACI, des cours de recyclage pour améliorer la connaissance des expressions conventionnelles en anglais, et des cours de recyclage pour les spécialistes en formation linguistique. Deux tests de qualification, l'ELPET et le RELTA, approuvés par l'autorité d'État de l'aviation civile, sont administrés au personnel de contrôle de la circulation aérienne pour déterminer sa compétence en anglais selon l'échelle de l'OACI. Quatre-vingt-huit pour cent des contrôleurs autorisés pour les services de la circulation aérienne en anglais ont ainsi été testés.

4.3 Un cours de formation linguistique permanente a été mis en place pour les contrôleurs de la circulation aérienne. Ce cours se compose de leçons et d'analyses, de mises à niveau, d'exercices de vérification pour les saisons de navigation printemps/été et automne/hiver, ainsi que de classes et de cours supplémentaires. Le cours de formation linguistique permanente se déroule dans les centres de contrôle de la circulation aérienne et fait appel à 206 spécialistes de la formation linguistique, dont 89 sont des examinateurs-évaluateurs agréés.

4.4 Il existe une coordination étroite avec les centres du Royaume-Uni qui forment du personnel aéronautique. De 2007 à 2010, un total de 507 spécialistes du contrôle de la circulation aérienne a été formé dans ces centres.

4.5 Suivant les résultats des classes et des tests de qualification EALTS, les contrôleurs de la circulation aérienne se voient décerner des certificats indiquant leur niveau de compétence en anglais selon l'échelle d'évaluation de l'OACI.

4.6 La mise en œuvre des normes linguistiques de l'OACI s'est cependant heurtée à plusieurs difficultés objectives qui compliquent l'organisation de la formation. On peut citer la dispersion des centres de contrôle sur le vaste territoire de la Fédération de Russie, la moyenne d'âge élevée des contrôleurs et la nécessité d'organiser une nouvelle formation supplémentaire pour les spécialistes de la formation linguistique du secteur.

4.7 Actuellement, des 5 453 contrôleurs autorisés à assurer les services de la circulation aérienne en anglais, 88 % ont été testés et 1 967 (41 %) ont montré qu'ils avaient le niveau 4 de connaissance de l'anglais aéronautique suivant l'échelle de l'OACI.

4.8 Pendant la période de transition accordée aux États pour mettre en œuvre la norme linguistique de l'OACI, le nombre de contrôleurs qui ont atteint le niveau 4 au moins a plus que triplé, puisqu'il est passé de 620 en 2008 à 1 967 à la fin du premier semestre de 2010. Ce nombre augmente régulièrement.

4.9 On s'est attaché à dégager une réserve de spécialistes capables d'atteindre le niveau 4 ; c'est ainsi qu'il y a 2 161 personnes (45 %) qui ont démontré qu'elles avaient le niveau 3 de l'OACI en anglais et qui sont désireuses d'atteindre à court terme le niveau minimal nécessaire en anglais aéronautique.

5. CONCLUSION

5.1 Actuellement, l'aviation civile russe est activement engagée à appliquer les prescriptions de l'OACI relatives à la langue anglaise pour les membres d'équipage de conduite de compagnies aériennes assurant des vols internationaux et pour les contrôleurs de la circulation aérienne qui participent à la desserte des vols internationaux.

— FIN —